

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 38 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 74 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 12 Absent(s) excusé(s) : 20 Absent(s) : 14</i>
--	---	--

Date de convocation : 21 mars 2017

Vote(s) pour : 86
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 27 mars 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2017-03-27-CC-1 :

Installation d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant de la Commune de La Maxe.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le décès de Madame Christiane PETIT, Conseiller communautaire suppléant de la Commune de La Maxe au Conseil de Communauté de Metz Métropole, Premier Adjoint au Maire,

VU la délibération du Conseil Municipal de La Maxe en date du 26 janvier 2017 procédant à l'élection du nouveau Premier Adjoint au Maire,

CONSIDERANT que dans les communes de moins de 1 000 habitants les Conseillers Communautaires sont les Conseillers Municipaux désignés dans l'ordre du tableau, à savoir le Maire en qualité de titulaire et le Premier Adjoint en qualité de suppléant,

DECLARE Monsieur Thierry PERNET, Premier Adjoint au Maire de La Maxe, installé dans ses fonctions de Conseiller communautaire suppléant en remplacement de Madame Christiane PETIT.

Pour extrait conforme
Metz, le 28 mars 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
D.C.L.
29 MARS 2017
ARRIVÉE
CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

Désignation des pièces	Nombre	Observations
* <i>Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 27 mars 2017.</i>		Contrôle de légalité
* Point 1 – Installation d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant de la Commune de La Maxe.	1	
* Point 2 – Désignation de Monsieur Thierry PERNET au sein d'une Commission d'étude thématique.	1	
* Point 3 – Désignation de deux représentants titulaires et de représentants suppléants au SCoTAM.	1	
* Point 4.1 – Budget Primitif 2017 - Autorisations de programme : inscription et échéanciers.	1	
<i>Annexe : Tableaux AP – inscription et échéanciers</i>	1	
* Point 4.2 – Budget Primitif 2017.	1	
<i>Annexe : Rapport BP 2017.</i>	1	
<i>Annexe : Document BP 2017.</i>	1	
* Point 4.3 – Fixation des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2017.	1	
* Point 4.4 – Montants prévisionnels des attributions de compensation pour l'année 2017.	1	
* Point 5 – Règlement d'attribution et de gestion des fonds de concours pour la période 2017-2020.	1	
<i>Annexe : Règlement d'attribution et de gestion des fonds de concours.</i>	1	
<i>Annexe : Convention d'attribution des fonds de concours.</i>	1	
* Point 6 – Communication des délibérations prises par le Bureau :	1	
- <i>Annexe : Bureau du 13 mars 2017.</i>	1	
* Point 7 – Communication des décisions :	1	
- <i>Annexe : Tableau récapitulatif des décisions.</i>	1	
- <i>Annexe : Tableau récapitulatif des marchés publics et avenants.</i>	1	
- <i>Annexe : Tableau récapitulatif des décisions prises en matière de procédures contentieuses.</i>	1	
Nombre total des actes transmis :		
10 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 28 mars 2017
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

